

-----  
**Direction Générale des Douanes**



CIRCULAIRE N° 1531 /MEF/DGD/DU 27 AVR 2012

(DIFFUSION GENERALE)

**OBJET :** Commissionnaire en douane agréé pour le dédouanement des boissons alcooliques, tabacs et cigarettes.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que la liste des commissionnaires en douane agréés autorisés pour le dédouanement des boissons alcooliques, des tabacs et cigarettes est étendue à la société Compagnie Ivoirienne de Transit Aéro-maritime (**CITRAM TRANSIT**).

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.

**Ampliations**

- MEF/CAB
- FEDERMAR
- FNIS-CI
- FENADIS
- FENACCI
- CGECI
- UGECI
- EMACI
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Synd. Trans. s/C SDV-SAGA
- Synd. Trans. /SYNATRANS-CI
- BIVAC
- CITRAM TRANSIT
- Toutes Directions Douanes pour diffusion

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**



**COL. Maj. ISSA COULIBALY**